


Informations de base	
2006/0091(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Élargissement Bulgarie et Roumanie: recrutement des fonctionnaires Subject 8.40.09 Fonctionnaires, agents de l'Union, statut, tribunal administratif Zone géographique Bulgarie Roumanie	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	Rapporteur(e) GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	11/09/2006
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Ressources humaines et sécurité		KALLAS Siim

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/06/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0271 	Résumé
06/07/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/10/2006	Vote en commission		Résumé
04/10/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0312/2006	
24/10/2006	Décision du Parlement	T6-0422/2006	Résumé
24/10/2006	Résultat du vote au parlement		
28/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
28/11/2006	Fin de la procédure au Parlement		
01/12/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/0091(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 283
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/37557

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0312/2006	04/10/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0422/2006	24/10/2006	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2006)0271 	06/06/2006	Résumé	
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	RCC0003/2006 JO C 273 09.11.2006, p. 0001-0001	14/09/2006	Résumé

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Parlements nationaux	IPEX		
Commission européenne	EUR-Lex		

Acte final	
Règlement 2006/1760 JO L 335 01.12.2006, p. 0005	Résumé

Élargissement Bulgarie et Roumanie: recrutement des fonctionnaires

2006/0091(CNS) - 06/06/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF : prévoir des mesures spécifiques dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans la perspective de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Conseil.

CONTENU : le projet de règlement proposé concerne les aspects de l'élargissement liés au recrutement. Il se caractérise par les éléments suivants :

- une série de mesures dérogatoires temporaires aux dispositions du statut du personnel des institutions communautaires en vue du recrutement de personnel émanant spécifiquement de la Bulgarie et de la Roumanie ;
- la fixation de la mesure dérogatoire pour une période expirant le 31 décembre 2011 ;
- l'organisation de concours en vue de sélectionner des fonctionnaires bulgares et roumains sur une base nationale : des listes de lauréats pourront être établies avant l'adhésion de ces pays à l'Union européenne, toutefois ces pays devront avoir adhéré à l'Union avant qu'un des leurs ressortissants puisse être nommé à un poste de fonctionnaire des institutions européennes ;
- prévoir la possibilité pour les institutions de déroger à l'obligation de publier les postes vacants : elle pourront néanmoins, si elles le souhaitent, procéder à cette publication et déterminer le nombre de fonctionnaires des pays candidats qu'elles recruteront conformément aux dispositions du présent règlement dérogatoire.

Élargissement Bulgarie et Roumanie: recrutement des fonctionnaires

2006/0091(CNS) - 24/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Giuseppe **GARGANI** (PPE-DE, IT), le Parlement se rallie pleinement à la position de sa commission au fond et approuve telle quelle la proposition de la Commission sur le recrutement de fonctionnaires bulgares et roumains.

Élargissement Bulgarie et Roumanie: recrutement des fonctionnaires

2006/0091(CNS) - 14/09/2006 - Cour des comptes: avis, rapport

Dans son avis 3/2006, la Cour des comptes s'est prononcée, comme le lui avait demandé le Conseil, sur la proposition de règlement instituant, à l'occasion de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, des mesures particulières et temporaires concernant le recrutement de fonctionnaires des Communautés européennes.

Pour rappel, cette proposition entendait autoriser la possibilité de déroger provisoirement, pour le recrutement de fonctionnaires des nouveaux États membres, aux dispositions du statut applicables en matière de recrutement.

La Cour s'est donc prononcée sur cette question et a indiqué, dans son avis, qu'elle n'avait aucun commentaire à formuler sur la proposition de la Commission.

Élargissement Bulgarie et Roumanie: recrutement des fonctionnaires

2006/0091(CNS) - 28/11/2006 - Acte final

OBJECTIF : adopter des mesures spécifiques dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans la perspective de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE, EURATOM) 1760/2006 du Conseil instituant, à l'occasion de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne, des mesures particulières et temporaires concernant le recrutement de fonctionnaires des Communautés européennes.

CONTENU : le règlement adopté concerne les aspects de l'élargissement liés au recrutement. Il se caractérise par les éléments suivants :

- une série de mesures dérogatoires temporaires aux dispositions du statut du personnel des institutions communautaires en vue du recrutement de personnel émanant spécifiquement de la Bulgarie et de la Roumanie;
- ces mesures dérogatoires resteront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/12/2006